

### Dénomination de la fonction

**TECHNICIEN SANITAIRE**

<b>Structure</b>	Agence régionale de santé d'Alsace
<b>Localisation géographique</b>	ARS Alsace Cité Administrative Gaujot 14 Rue du Maréchal Juin 67084 STRASBOURG CEDEX

### Présentation de la direction

La direction de la protection et de la promotion de la santé (DPPS) a en charge les politiques de veille et de sécurité sanitaire, de prévention et de promotion de la santé. Elle est organisée en quatre pôles :

- le pôle veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS),
- le pôle santé et risques environnementaux (SRE),
- le pôle pharmacie biologie (PhaBio), chargés des politiques de protection de la population,
- le pôle prévention, promotion de la santé et accès aux soins (PPAS),

chargé de la mise en œuvre et de la coordination des actions de promotion de la santé et de prévention spécifique.

### Présentation du pôle

Le pôle santé et risques environnementaux assure les missions de veille et sécurité sanitaire environnementale et notamment :

- contrôle des eaux potables et des eaux de loisirs,
- études d'impact des activités industrielles et des sites et sols pollués,
- lutte contre l'habitat indigne,
- prévention et contrôle des légionelles,
- contrôle des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI),
- contrôle sanitaire des Établissements recevant du public,
- prévention des nuisances liées à la musique amplifiée,
- avis sanitaires sur les documents d'urbanisme...

Le pôle comprend 31 agents, répartis sur 2 sites (14 à Colmar et 17 à Strasbourg)

### Description du poste

#### Missions :

- Participation à la "mission habitat "
- Participation aux situations d'urgence
- Veille réglementaire, documentaire et conseil technique dans les domaines de référence

#### Contrôle de l'habitat et ERP

Suivi de dossiers d'habitat ou d'ERP présentant un danger pour la santé ou la sécurité des occupants

- . constat des infractions au titre du L 1312-1 du Code de la Santé Publique sur le domaine de l'habitat
- . participation au DDELIND
- . Assistance technique auprès des collectivités territoriales sur les dossiers relevant de l'application du Règlement Sanitaire Départemental
- . enquêtes de terrain, mesures et contrôle technique, réalisation de rapports d'enquêtes
- . actions d'informations et d'éducation sanitaire

- . lutte contre l'habitat indigne : gestion de dossier d'interdiction d'habiter L 1331-1 à L1331-31
- . lutte contre Les polluants intérieurs de l'habitat et dans les ERP
- . lutte contre la présence de plomb ou d'amiante L1334 – 1 à 17
- . lutte contre le radon (voir ordonnance n° 2001-270 du 28 mars 2001 et circulaire N°99-46 du 27.01.1999)
- . enquêtes environnementales liées aux intoxications par le monoxyde de carbone (arrêté du 23 février 2009 - décret n°99-841 du 28 septembre 1999 et circulaires)
- . utilisation et mise à jour des outils informatiques (bases de données, logiciels) relatifs au domaine d'activités (sirocco, ariane, ...)

### Urbanisme

- . Avis sur permis de construire sur un secteur du Bas-Rhin

Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction des missions et de la charge d'activités du pôle.

### Compétences recherchées

#### Savoir

Connaissances juridiques et techniques dans le champ santé-environnement  
Maîtrise des outils bureautiques

#### Savoir-faire

Capacité organisationnelle  
Capacités d'analyse et de synthèse  
Savoir rédiger des rapports  
Savoir rendre compte  
Aptitudes à l'expertise technique

#### Savoir-être

Sens du service public  
Sens de l'écoute et de la discrétion (secret professionnel)  
Goût pour le travail en équipe  
Adaptabilité et disponibilité  
Sens de la communication et du dialogue  
Autonomie, esprit d'initiative  
Esprit de synthèse

### Catégorie d'emploi / Grade ou niveau

- Agent du corps des Technicien sanitaires (Catégorie B) ou
- Par détachement, fonctionnaires appartenant à un corps, cadre d'emplois ou emploi de techniciens de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent ou
- Contrat à durée déterminée de droit public (rémunération selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles de l'Etat)

### Renseignements sur le poste

Amélie MICHEL - Responsable du pôle santé et risques environnementaux Tél : 03 69 49 30 51  
Clémence de BAUDOUIIN –Adjointe – tél. : 03 88 76 79 86

### Candidature

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à envoyer à l'attention de :  
Monsieur le Directeur Général de l'ARS d'Alsace  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
67084 STRASBOURG Cedex  
[ars-alsace-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-alsace-recrutement@ars.sante.fr)

**Le délai de candidature est fixé au 24 février 2012 au plus tard**